

Rapport d'activités 2025



Vue d'ensemble

| | |
|---|----|
| AVANT-PROPOS DE LA COPRÉSIDENTE DE L'ATE..... | 2 |
| INTRODUCTION DE LA DIRECTRICE DE L'ATE | 3 |
| AXES THÉMATIQUES DE 2024 | 4 |
| PROJETS ET CAMPAGNES | 5 |
| ASSURANCES ET OFFRES | 11 |
| COMMUNICATION ET MARKETING | 14 |
| ASSOCIATION ET SECTIONS | 15 |



Avant-propos de la coprésidence de l'ATE

Chère lectrice, cher lecteur,

Après le refus magistral par le peuple des projets d'extensions autoroutière en novembre 2024, nous avons entamé l'année 2025 en position de force sur le terrain de la politique des transports. Quel sentiment réconfortant!

En janvier, le conseiller fédéral Albert Rösti a commandé une évaluation intitulée «Transports '45» et invité l'ATE à participer au groupe d'accompagnement. Nous en avons profité pour souligner l'importance de doter les projets ferroviaires et d'agglomération d'un financement solide et pour tracer une ligne rouge: aucun des projets refusés ne doit être réintroduit par la petite porte. La population s'est clairement prononcée contre le développement rétrograde des autoroutes et nous ferons tout pour que cette décision démocratique soit respectée.

Le 30 km/h a été le deuxième, mais non moins important axe thématique de la politique des transports en 2025. C'est notamment grâce aux décennies d'engagement de l'ATE que d'innombrables personnes profitent des avantages avérés du 30 km/h dans les quartiers d'habitation ou le long des routes principales dans les localités. Rien ne protège du bruit aussi efficacement et à moindre coût que la réduction de la vitesse. En prime, cette mesure améliore la sécurité des enfants, des personnes âgées et des cyclistes. En automne, lorsque le Conseil fédéral a annoncé qu'il comptait édicter une ordonnance rendant pratiquement impossible l'introduction de zones 30 dans les localités, nous avons tout fait pour l'en empêcher. De très nombreuses personnes ont signé notre pétition et notre lettre de protestation, ont suspendu des drapeaux ou fait entendre leur voix. Une fois de plus, il est apparu que nous bénéficions d'un important soutien.

En 2026, nous allons continuer de nous engager contre l'extension des autoroutes et les obstacles à la limitation à 30 km/h. Notre travail compte plus que jamais. Nous puisons l'énergie nécessaire pour le mener à bien dans la certitude de disposer d'une base solide grâce à nos membres, à nos sections engagées ainsi qu'à nos collaboratrices et collaborateurs compétent·es.

Jelena Filipovic et David Raedler, Co-présidence de l'ATE

Introduction de la directrice de l'ATE

Ensemble pour la transition en matière de transports

L'ATE se distingue par un excellent service à la clientèle, une lutte efficace pour la sécurité routière ainsi qu'un engagement systématique et crédible en faveur de transports plus durables. Nous avons travaillé pendant des années, jour après jour, pour assurer sa position de force et établir la confiance.



En 2025, notre engagement n'est pas resté inaperçu: nous avons lancé une pétition, formulé un appel et rédigé une lettre de protestation. Nous n'avons eu de cesse de soumettre au ministre des transports et à son administration des propositions praticables et tournées vers l'avenir, dont nos membres puissent bénéficier.

Dans ce contexte, comme pour toutes nos activités, la transparence est l'une de nos priorités. Nous avons communiqué ouvertement, honnêtement et clairement les modifications nécessaires apportées à nos produits d'assurance et à nos primes. Cette approche a renforcé la confiance de nos membres, une base essentielle de notre travail.

Notre engagement doit faire avancer la transition en matière de transports. Concrètement, cela signifie moins de trafic, des transports plus propres, des pistes cyclables, des transports publics attractifs, la sécurité et la qualité de vie à un prix abordable. Nous en sommes convaincu·es: la transition en matière de transports ne se fera pas toute seule. Elle nécessite de l'engagement, de l'endurance et des personnes disposées à en assumer la responsabilité. C'est pourquoi nous continuons à aller de l'avant et invitons nos membres actuels et futurs à rejoindre le mouvement.

En 2025, notre association a réalisé d'importants progrès. Alors que les projets de numérisation et informatiques suivent leur cours, notre organisation nous permet de réaliser nos objectifs de manière efficace et ciblée. Notre travail quotidien est placé sous le signe de la collaboration entre les départements, de l'ouverture et d'une avancée commune. Sur cette base solide, nous abordons l'avenir avec confiance.

Stéphanie Penher, Directrice de l'ATE

P.-S. Nous retenons de 2024 que l'inimaginable peut devenir réalité, comme l'a montré le refus de l'extension des autoroutes. Une telle décision demande du courage, de la ténacité et un travail soutenu. Grâce à l'engagement de nos membres, à la générosité des donatrices et donateurs, au travail de nos collègues des 23 sections et de la JeuneATE ainsi qu'aux nombreuses personnes qui nous soutiennent, nous sommes en mesure d'accomplir ce travail important. Merci et à d'autres succès pour une mobilité d'avenir!

Axes thématiques de 2024

Pétition réussie pour le 30 km/h

Le Parlement a adopté une motion mettant en danger l'introduction du 30 km/h sur les routes principales. Nous avons contré cette attaque envers la sécurité et la qualité de vie avec une pétition munie de plus de 22 000 signatures.

Année record pour «walk to school»

En 2025, un nombre record de 15 609 enfants et 796 classes ont participé à la 14^e édition des semaines d'action «walk to school» de l'ATE.

Appel «Non, c'est non»

Le conseiller fédéral Albert Rösti veut développer les autoroutes à tout prix. Contraire au principe de la démocratie, ce projet nuit à une politique des transports tournée vers l'avenir. Nous avons donc interpellé le Conseil fédéral à ce sujet.

Célébration de la diversité dans notre magazine

Nous en sommes convaincu·es: la transition cyclable a besoin de modèles. Dans le 3^e numéro 2025 du Magazine ATE, nous avons donc présenté différents vélos et leurs propriétaires afin de donner envie de se mettre en selle.

Vision gare de Berne 2045

Avec la section bernoise de l'ATE, nous nous sommes projeté·es en 2045. Huit affiches exposées en juin sur la place de la gare montraient à quoi celle-ci pourrait ressembler un jour.

Des rues scolaires en guise de solution

Devant les écoles, le trafic est aggravé par le phénomène des parents-taxis. Les rues scolaires – interdites aux voitures de façon permanente ou à certaines heures – permettent de désamorcer la situation. Nous proposons un accompagnement.

Projets et campagnes

Cette année, la menace a plané sur le 30 km/h, l'un des acquis les plus importants en matière de protection contre le bruit et de sécurité routière. Il a aussi fallu protéger le refus démocratique des projets d'extension des autoroutes. Nous avons pu mettre en œuvre avec succès nos nombreuses activités pour sécuriser le chemin de l'école.



Notre revendication: la limitation à 30 km/h doit rester possible sur les routes cantonales.

Protéger le 30 km/h et ses nombreux avantages

En 2024 le parlement a adopté une motion dont l'objectif est de fortement réduire la possibilité d'introduire le 30 km/h sur les routes affectées à la circulation générale à l'intérieur des localités. Ces dernières sont essentiellement des routes principales. Au printemps 2025, l'ATE a lancé une pétition qui demandait au Conseil fédéral ainsi qu'au parlement de ne pas remettre en question la possibilité d'introduire le 30 km/h sur les routes cantonales. Cette action a été accompagnée par une campagne de sensibilisation et de communication. La pétition a été remise le 15 août, avec plus de 22'000 signatures.

Le Conseil fédéral a finalement décidé d'appliquer la motion via une modification d'ordonnance et non de loi, évitant ainsi tout nouveau débat parlementaire et possibilité de contrer les modifications avec référendum. L'ATE a réagi en lançant une lettre ouverte destinée au Conseil fédéral, dans laquelle elle critique la démarche antidémocratique. La lettre de protestation a été déposée le 4 décembre, avec plus de 17'000 signatures. Parallèlement, l'ATE a pris position sur les modifications proposées dans l'ordonnance. Des modèles de prise de position ont été mis à disposition des personnes souhaitant réagir.

Extension des autoroutes: non, c'est non

En réaction à l'échec de la votation de novembre 2024, le conseiller fédéral Albert Rösti a annoncé, au début 2025, avoir commandé une analyse des étapes d'aménagement des infrastructures ferroviaires et demandé au professeur de l'EPFZ Ulrich Weidmann de définir les projets prioritaires. Les projets refusés ont également été pris en compte dans cette étude. Le rapport Weidmann a été présenté en octobre: malgré le refus populaire, des

projets à Bâle (tunnel du Rhin), Berne (Grauholz) et Saint-Gall (troisième galerie du tunnel de Rosenberg avec raccordement de la gare de marchandises) y sont classés comme hautement prioritaires. Pour deux autres projets refusés (Le Vengeron–Nyon et Schönbühl–Kirchberg), l'expert propose en guise de «solution de remplacement» l'utilisation de la bande d'arrêt d'urgence, ce qui revient, dans les faits, à augmenter la capacité de la route.

Nous avons déjà réagi en été aux annonces d'Albert Rösti concernant l'examen des projets autoroutiers rejetés, critiquant cette mesure en la taxant de forcing antidémocratique. Après la publication du rapport Weidmann, nous avons lancé l'appel «Non, c'est non» signé par 22 000 personnes (état: janvier 2026). Nous avons par ailleurs commandé à la fondation Contact des sacs de gym fabriqués avec les drapeaux de campagne pour notre boutique en ligne. Sur les réseaux sociaux, nous avons fait de la menace de voir revenir les projets autoroutiers rejetés par le peuple un thème central, ce qui a généré de très nombreuses interactions et une forte audience.

En novembre 2025, une année après la votation, nous avons chargé l'institut DemoSCOPE de réaliser un sondage représentatif. Il en est ressorti qu'une nette majorité (près de 60%) des personnes interrogées rejetait également le forcing autoroutier du conseiller fédéral Albert Rösti, jugé antidémocratique. Un développement rapide des transports publics et des investissements dans l'amélioration de l'infrastructure pour la mobilité piétonne et cycliste sont souhaités.

Davantage de fonds pour les transports publics

Lors des réunions du Sounding Board sur le projet «Transports '45», l'ATE s'est toujours engagée en faveur d'une augmentation des moyens financiers destinés au développement des infrastructures de transports publics. Outre le scénario à 14 milliards, l'expertise Weidmann prévoyait également une variante à 24 milliards pour le développement des infrastructures de transports publics. Cette pression a porté ses fruits: le budget plus élevé a servi de base aux grandes lignes présentées par le Conseil fédéral en janvier 2026. Cela permet notamment la mise en œuvre d'importants projets de transports publics.

Les engagements des entreprises sous la loupe

Le «Travel Smart Ranking» évalue les engagements pris par 326 dans le monde pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en se concentrant en particulier sur les voyages d'affaires en avion. L'ATE fait partie de la coalition internationale responsable du «Travel Smart Ranking».

Pour des loisirs respectueux de l'environnement

L'ATE s'engage pour des trajets de loisirs plus écologiques. Le Bus Alpin permet d'accéder à des zones montagneuses de la Suisse difficilement ou non accessibles en transports publics. En été 2025, 110 081 personnes ont utilisé les offres de bus régionales – un record. L'offre spéciale de «Destination Nature», qui proposait des TP gratuits aux voyageuses et voyageurs réservant au moins trois nuitées dans un Parc suisse, a également rencontré un bel écho. Le Bus des neiges connaît lui aussi un succès grandissant et a débuté sa septième saison en décembre 2025. L'offre est coordonnée par le Club Alpin Suisse CAS avec le soutien de l'ATE. Durant la saison 2024/2025, le bus a transporté plus de 700 voyageuses et voyageurs sur neuf itinéraires.



Le Bus des neiges permet d'aller faire du ski et des raquettes sans voiture.

La plateforme «Habitat et mobilité»

Le projet «Habitat et mobilité» a pour but de donner des informations à l'attention d'un public spécialisé sur le thème de la planification, de la construction et de l'habitat avec moins de places de stationnement. Les organisations partenaires sont: mobility, Fussverkehr Schweiz et EspaceSuisse.

La plateforme a été complétée avec une mise à jour de la situation juridique des cantons et de nombreuses communes, ainsi que de nouvelles bonnes pratiques. Un webinaire avec le thème «Neue planerische Realitäten mit dem Veloboom» a eu lieu le 29 octobre.

Eco-auto: Pour l'électrification des transports

L'ATE plaide pour des transports sans combustibles fossiles. La transition vers un parc de véhicules électriques est un élément clé de la réduction des émissions de CO₂. Mais cela ne suffit pas: l'électrification doit s'accompagner de l'utilisation de véhicules plus petits et plus efficaces, équipés de petites batteries. En 2025, l'offre de voitures électriques s'est nettement élargie. Nous en avons évalué plus de 300 pour la plateforme eco-auto et identifié les meilleurs modèles. L'équipe eco-auto prodigue aussi de nombreux conseils aux personnes intéressées et répond aux questions de nos membres.

Bruit et trafic aérien

L'ATE lutte avec détermination contre le bruit du trafic, car celui-ci met la santé publique en danger. Le 30 km/h est une mesure judicieuse. La Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable (CESAR) s'engage pour une réduction de l'impact climatique et du bruit issu du transport aérien. Jusqu'à fin 2025, sa direction était assumée par l'ATE. Nous avons, dans ce rôle, assuré la coordination et la collaboration entre les 28 organisations membres. Après l'avoir dirigé durant 10 ans, L'ATE a remis le secrétariat général de KLUG au bureau Politimpuls. L'ATE restera actif et un membre important de la coalition.

Plans de mobilité pour les plus vulnérables

Les Plans de mobilité de l'ATE se concentrent sur les groupes les plus vulnérables: les enfants et les seniors. Quand les conditions routières et de circulation sont sûres pour elles et eux, tout le monde en profite.

Les Plans de mobilité scolaire de l'ATE, lancés il y a plus de douze ans en Suisse romande, permettent de rendre les abords des écoles plus sûrs grâce à une approche participative et à des solutions sur mesure.

En Suisse romande, huit Plans de mobilité scolaire ATE se sont poursuivis ou se sont terminés en 2025 et cinq ont débuté. Plus de 700 points dangereux ont ainsi pu être identifiés. Les Plans de mobilité scolaire de l'ATE sont soutenus par les cantons de Vaud et Neuchâtel et l'agglomération de Fribourg. Le canton du Valais soutient aussi depuis 2025 les communes réalisant des Plans de mobilité.

En Suisse alémanique, des Plans de mobilité scolaire de l'ATE ont été achevés avec succès dans les communes de Baar (ZG) et de Bad Ragaz (SG) l'an dernier. En juin 2025, un plan a démarré à Cham (ZG). Deux autres plans y ont par ailleurs été confirmés pour les cercles scolaires restants; ils débiteront en été 2026 et en 2027.

Pour accompagner les communes, l'équipe de l'ATE a par ailleurs organisé un [webinaire](#) sur le thème de la sécurité sur le chemin de l'école. De nouvelles pages sur notre site internet proposent des informations et des conseils relatifs à la sécurité sur le chemin de l'école et aux parents-taxis.

Sur la base des plus de 10 ans de Plans de mobilité scolaires réalisés dans le canton de Genève et des plus de 11'000 questionnaires récoltés, une étude statistique de ces données a été lancée en 2025. Les premiers résultats ont été présentés lors d'une conférence en fin d'année.

Les recommandations émises aux communes à la suite des Plans de mobilité scolaire ont aussi porté leurs fruits, puisque la première rue scolaire du canton de Genève est en test à Confignon, qui a réalisé un Plan de mobilité scolaire avec l'ATE en 2024. En parallèle un financement de la Fondation MODUS a également été obtenu en 2025 pour la réalisation de trois projets pilotes à Genève.

Les Plans de mobilité seniors ATE permettent quant à eux de prendre en compte les besoins spécifiques de personnes âgées et d'émettre des recommandations pour garantir leur sécurité, mais aussi pour améliorer leurs conditions de déplacement et leur qualité de vie. Ils ont aussi pris leur envol en 2025. Sept Plans ont débuté ou se sont poursuivis. Ils sont aussi soutenus financièrement par les cantons du Valais de Vaud et de Fribourg et Promotion Santé Suisse.

Enfin, à Verbier (VS), Bourg-en-Lavaux (VD) et Marly (FR), les Plans de mobilité scolaire ATE ont été combinés avec les Plans de mobilité seniors ATE. Une démarche complète qui permet de prendre en compte l'entier des besoins des usagères et usagers les plus vulnérables.

Le site www.mobilite-seniors.ch est mis à jour régulièrement, et la newsletter «Bon pied bon œil» est envoyée quatre fois par an. Le cours «Être & rester mobile», soutenu par l'ATE, a continué d'être très demandé en 2025.

Nouveau record pour «walk to school»

Les semaines d'action «walk to school» de l'ATE visent à lutter contre le phénomène des parents-taxis. La 14^e édition a enregistré un nouveau record: 15 609 élèves de 796 classes ont participé au concours et, pour la première fois, une classe tessinoise était de la partie. Entre les vacances d'été et d'automne, les enfants se sont rendus à pied à l'école, souvent ensemble. Chaque trajet comptait et les actions d'accompagnement organisées pendant les leçons permettaient d'obtenir des points supplémentaires.

Avec le Pedibus de l'ATE, ce sont 4076 enfants qui ont marché jusqu' à l'école chaque semaine, sous la supervision de 1956 conducteur-rices au sein de 389 lignes, dans 200 communes.

La «Journée internationale à pied à l'école» a eu lieu le 19 septembre en Suisse romande et au Tessin. En 2025, l'événement avait pour slogan «À pied, sans se presser». Des milliers d'enfants, de familles, de classes et d'écoles y ont participé dans de petites et grandes villes.

La sécurité à vélo électrique

Les cours d'une demi-journée proposés par l'ATE aux utilisateurs et utilisatrices de vélos électriques en collaboration avec m-way permettent de mieux connaître son deux-roues, de s'exercer et de gérer les situations délicates dans le trafic. Lancé en 2024, ce programme couronné de succès a été proposé dans de nombreux cantons.



Les cours de conduite pour vélos électriques proposés par l'ATE permettent de mieux connaître le vélo électrique et de le maîtriser en toute sécurité.

Plus d'infos sur nos campagnes et projets

FLUX: Prix suisse de la mobilité

- www.flux.swiss

Se déplacer en respectant l'environnement pendant les loisirs

- www.busdesneiges.ch
- www.busalpin.ch
- www.fahrtziel-natur.ch

Eco-auto – guide pour l'achat écologiquement responsable d'un véhicule

- www.eco-auto.info

Plateforme «Habitat et mobilité»

- www.habitatmobilite.ch

Plan de mobilité scolaire ATE

- www.mobilitescolaire.ch
- www.mobilitesenior.ch

ATE Pedibus – un chemin de découvertes!

- www.pedibus.ch

Assurances et offres

Les membres de l'ATE bénéficient de solutions sur mesure et de conditions attrayantes sur les assurances. Avec son programme de bonus, l'ATE soutient la mobilité durable de ses membres.



Depuis octobre, l'assurance dépannage de l'ATE est valable dans toute l'Europe.

Depuis sa fondation, l'ATE offre à ses membres un vaste éventail d'assurances dont les prestations peuvent être adaptées selon les besoins. Cela permet d'éviter les doublons ou la «surassurance» et d'économiser des primes. Grâce à un contrat collectif avantageux, les tarifs de l'ATE sont très intéressants: les membres profitent de rabais attrayants et de conseils personnalisés.

Assurance pour véhicules à moteur: un peu plus de la moitié des membres de l'ATE possèdent une voiture assurée chez nous. L'ATE récompense la réduction des émissions de CO₂ par un bonus écologique. Une collaboration étroite avec notre plateforme eco-auto.info a en outre été mise en place.

Dépannage: Batterie déchargée, clés oubliées dans l'habitacle, pneu plat ou panne sèche: avec l'assurance dépannage de l'ATE, nos membres reçoivent de l'aide en toute situation. Depuis la révision des produits en octobre, l'assurance dépannage de l'ATE est valable dans toute l'Europe.

Carnet d'entraide: Au moment de réserver un voyage, qui ne s'est pas posé la question de souscrire ou non une assurance annulation? Le cumul de ce type d'assurances représente un certain budget sur une année, la plupart du temps sans offrir une couverture complète. Avec le Carnet d'entraide de l'ATE, nos membres sont quittes de contracter toute une série d'assurances voyage séparées.

Protection juridique: Les réalités quotidiennes montrent que les litiges résultant d'accidents de la circulation, de problèmes avec un·e bailleur·euse ou un·e employeur·euse, ou dans le cadre de contrats de vente ou de location ne sont pas rares. Souvent, un conseil par

téléphone suffit. Mais parfois, l'intervention d'un·e juriste ou avocat·e est nécessaire. Les membres de l'ATE profitent de primes avantageuses, que ce soit pour la protection juridique circulation, privée ou combinée.

Assurance vélo: Vélo de descente, VTT, vélo de course, vélo de ville ou vélo électrique: les cyclistes qui aiment leur deux-roues veulent profiter d'une couverture optimale. L'assurance vélo de l'ATE offre une couverture complète contre les dommages, le vol, les pannes de batterie et bien plus encore. Le produit est proposé sans franchise et garantit un dépannage jusqu'à 150 kilomètres de la frontière suisse.

Assurance ménage: L'assurance ménage de l'ATE offre de nombreux avantages par rapport aux assurances ordinaires:

- remplacement des biens à la valeur à neuf après trois ans sans sinistre, sans franchise (sauf pour les dommages naturels)
- rabais attrayant pour les jeunes jusqu'à 30 ans
- au choix avec ou sans bonus pour absence de sinistre

Responsabilité civile privée: L'assurance responsabilité civile privée de l'ATE protège les assuré·es en cas de dommages causés à des tiers. Il est possible de conclure une assurance individuelle ou en famille/couple.

- couverture des dégâts matériels et dommages corporels
- suppression de la franchise après trois ans sans sinistre
- sont assurées les personnes vivant dans le même foyer, y compris les enfants ayant une activité professionnelle (assurance familiale)
- rabais en combinaison avec des assurances pour véhicules à moteur ou des assurances-vie

Assurance objets de valeur: L'assurance objets de valeur permet aux membres de l'ATE de protéger leurs biens les plus précieux et les plus chers contre presque tous les risques pour une prime attrayante. Perte? Dommage? Destruction? Vol? Les membres profitent d'une prime avantageuse pour les objets précieux (pour une montre ou une bague d'une valeur de 5000 francs, la prime s'élève à seulement 53 francs par an).

Caisse-maladie: Grâce à une convention collective avec la KPT, les membres de l'ATE et leurs proches bénéficient d'une réduction de prime de 10% sur les assurances complémentaires.

Des partenariats avantageux pour nos membres

Partenariat avec railtour

Les membres de l'ATE peuvent réserver leurs voyages – trajets en train, chambres d'hôtel et activités touristiques – directement sur www.ate.ch/voyager, page mise à disposition par railtour. Spécialiste des destinations urbaines en train, notre partenaire voyageur accorde une importance particulière aux voyages éco-responsables. Il met l'accent sur un tourisme respectueux de l'environnement dans le choix des destinations, des moyens de transport et de l'hébergement. L'ATE et railtour unissent leur savoir-faire dans le domaine des voyages en train afin de promouvoir ce mode de déplacement durable.

Partenariat avec PubliBike

Le vélopartage n'offre pas que des avantages pour la planète: c'est aussi un moyen de transport écologique et durable, et le complément idéal aux moyens de transport privés ou publics. Les membres de l'ATE profitent de l'abonnement annuel B-Fit de PubliBike au prix de seulement 49.50 au lieu de 99.- francs.

Partenariat avec Europcar

Grâce au nouveau partenariat avec Europcar, les membres de l'ATE bénéficient de conditions préférentielles sur la location de voitures, et même jusqu'à 20% sur les véhicules électriques (en Suisse). Cette offre a eu énormément de succès, et nous avons eu le plaisir de constater que nombre de clientes et de clients avaient opté pour une voiture électrique après avoir été conseillé·es au bureau de location. La petite voiture électrique «Microlino» peut désormais être louée à Zurich, Bâle et Berne!



Grâce au partenariat avec Europcar, les membres de l'ATE peuvent utiliser une «Microlino».

Mehr zu unseren Versicherungen und Angeboten

Übersicht Versicherungsangebot

- www.verkehrsclub.ch/vcs-versicherungsangebot

Übersicht Mitgliederangebote

- www.verkehrsclub.ch/mitgliederangebote

Communication et marketing

Le domaine marketing, collecte de fonds et communication a regroupé ses forces en 2025, créant la Newsroom de l'ATE. Les thèmes prioritaires en matière de politique des transports – le 30 km/h et «Transports' 45» – ont été au centre de l'attention.



La diversité à vélo: dans le dossier du magazine n° 2/2025, nous avons appelé à un tournant cycliste.

En 2025, nous avons regroupé les forces des équipes du marketing, de la collecte de fonds et de la communication au sein d'un domaine commun. Notre nouvelle Newsroom nous permet de coordonner efficacement nos activités. Au centre de nos thèmes figuraient le 30 km/h et «Transports' 45».

Avec une pétition et une lettre de protestation pour le 30 km/h ainsi qu'un appel dirigé contre le forçage du conseiller fédéral Albert Rösti dans le dossier des autoroutes, nous avons sensibilisé à nos membres et de nombreuses autres personnes intéressées et engagées sur nos différents canaux. Nous avons également bénéficié d'une bonne visibilité dans les médias, une réussite que l'on doit à notre campagne «Non à l'extension des autoroutes» lancée en vue de la votation populaire.

Nous avons poursuivi le projet «Espaces de vie 2045». En juin 2025, soutenant la section bernoise de l'ATE, nous avons exposé huit affiches sur la place de la gare de Berne pour montrer à quoi celle-ci pourrait ressembler un jour.

Le Magazine ATE a consacré deux dossiers aux thèmes prioritaires de l'année 2025. En mars, nous avons montré pourquoi le 30 km/h devait absolument être protégé et encouragé. Le deuxième numéro de l'année traitait de la transition en matière de mobilité en réponse au rejet des projets autoroutiers. Dans le troisième numéro, nous avons célébré la diversité de la mobilité cycliste en présentant de nombreux modèles à suivre. Le dernier numéro de l'année a été l'occasion, dix ans après la signature de l'Accord de Paris sur le climat, de faire un bilan intermédiaire critique.

Nous avons remanié le carnet d'entraide et l'assurance dépannage, les habitudes de voyage ayant beaucoup évolué ces dernières années. Nous avons mis un point d'honneur à communiquer de manière transparente les augmentations de prix et l'amélioration des prestations.

Association et sections

L'ATE compte 24 sections et de nombreux groupes régionaux qui défendent les intérêts des membres de l'association au niveau local. Cet engagement pour une mobilité durable et axée sur l'avenir constitue la véritable colonne vertébrale de l'ATE.

Assemblée des délégué-es de l'ATE à Delémont

L'Assemblée des délégué-es est l'organe suprême de l'ATE. Au cours de l'année sous revue, elle s'est déroulée au Centre paroissial l'Avenir à Delémont. L'élection du Comité central a lieu tous les deux ans. En 2024, deux coprésident-es ont été élu-es pour la première fois à la tête de l'ATE. Jelena Filipovic et David Raedler remplacent ainsi le Saint-Gallois Ruedi Blumer à la tête de l'ATE. Sous sa direction, l'ATE a notamment initié et coordonné la collecte de signatures extrêmement réussie pour le référendum contre l'extension de l'autoroute. Un grand merci, Ruedi Blumer, pour son grand engagement en faveur de l'ATE au cours des six dernières années! Plusieurs autres changements sont intervenus au sein du Comité central, notamment en raison de la limitation statutaire de la durée des mandats.

Nouveaux visages au Comité central de l'ATE

Le Comité central est l'organe directeur stratégique de l'association. Il représente l'ATE vis-à-vis de l'extérieur et veille à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée des délégué-es. Le Comité central s'est réuni à neuf reprises en assemblée ordinaire, dont deux fois par vidéoconférence. À côté de cela, plusieurs réunions des commissions et des groupes de travail ont eu lieu.

Les membres du comité central



*Jelena Filipovic (depuis juin 2024),
Co-présidente*



*David Raedler (depuis juin 2024),
Co-président*



*Thomas Ruckstuhl, vice-président
(depuis juin 2024)*



*Dominik Beeler (depuis 2022),
Représentant jeuneATE*



*Evelyne Bezat-Grillet
(depuis 2016)*



*Heinz Flück
(depuis 2018)*



*Raphaël Fuhrer
(depuis 2018)*



*Isabelle Pasquier-
Eichenberger
(depuis 2022)*



*Martin Perrez
(depuis 2018)*



*Michael Töngi
(depuis 2018)*



*Brenda Tuosto
(depuis 2024)*

Évaluation du travail de l'ATE

Conformément à la décision de l'Assemblée des délégué·es, l'ATE établit tous les deux ans un programme portant sur les trois années suivantes, cadre financier inclus. Il sert de base à la mise en œuvre du programme annuel, lequel comporte des indicateurs clairement quantifiables. L'ATE s'appuie pour ce faire sur la stratégie 2030. L'approbation du programme annuel est du ressort du Comité central, tout comme celle du budget correspondant. Le Secrétariat central établit deux fois par an un rapport sur la réalisation des objectifs, afin de permettre, si nécessaire, d'adopter des mesures adéquates.

Les sections de l'ATE et la JeuneATE

23 sections et 10 groupes régionaux dans tous les cantons suisses et dans la Principauté du Liechtenstein contribuent au rayonnement de la politique des transports de l'ATE, à l'échelle cantonale et régionale. Les sections sont des associations juridiquement indépendantes. Elles déterminent les axes essentiels de la politique des transports aux côtés de la Direction et du Comité central, à l'occasion de l'Assemblée des délégué·es et de conférences de planification.

Toutes les sections se sont retrouvées une fois à Berne et deux fois en ligne. Les thèmes abordés étaient la pétition en faveur du 30 km/h, la communication autour des affaires juridiques, l'atelier sur la prise de photos pour le site web, les nouveautés dans les offres d'assurance ou la base de données des membres. D'autres réunions thématiques en ligne ont également eu lieu.

Créée en 2020, la JeuneATE fait entendre la voix des jeunes en matière de politique des transports. Depuis 2022, elle possède un siège au Comité central, deux sièges à l'Assemblée des délégué·es et deux sièges dans deux conférences de planification.

Cas de recours

Les recours sont une activité importante de l'ATE et peuvent souvent durer des années. Ils concernent des projets routiers nationaux et cantonaux, des parkings, l'utilisation des bandes d'arrêt d'urgence ou la réduction des émissions sonores à la source grâce à la limitation de vitesse à 30 km/h. En 2025, nous avons ouvert – zu den bereits laufenden Rekursen – 11 cas de recours.

Les sept procédures suivantes ont pu être clôturées:

- ATE Glaris, place d'aviation militaire de Mollis :

La section a obtenu partiellement gain de cause qui s'est concrétisé par une restriction des heures d'ouverture de la place d'aviation.

- ATE Genève, aménagements provisoires pour les vélos

Après une procédure à rebondissements, les intérêts des cyclistes ont été préservés.

- ATE des deux Bâle, tunnel du Rhin

La procédure est suspendue.

- ATE Fribourg, plan d'aménagement de détail «Les Taconnets» à Givisiez

Le cas concerne un nouveau quartier qui comprend trop de places de parc.

Malheureusement, les services du canton n'ont pas soutenu l'avis de la section, l'opposition a été retirée.

- ATE Neuchâtel, pôle de développement économique «Littoral est» à la Tène

Le recours a été rejeté.

- ATE Berne, Verkehrssanierung Burgdorf–Oberburg–Hasle

Le recours a été rejeté.

- ATA Ticino, Mac Donald à Lamone

Le recours a été retiré après que les informations ont été fournies à la section.

Le secrétariat central de l'ATE

En 2025, l'effectif de l'ATE Suisse avec ses bureaux à Berne et à Genève était le suivant:

- 70 collaborateur·rices en moyenne annuelle
- 51 équivalents plein temps en moyenne annuelle

En outre, l'ATE a offert des places de stage à quatre étudiant·es dans le domaine de la politique des transports. Un emploi à 70% est réservé à une personne en situation de handicap.

Pour son engagement en matière d'égalité et sa politique du personnel axée sur la vie privée, l'ATE a reçu le label «Famille & Profession» du Bureau UND, Équilibre entre famille et emploi pour les hommes et les femmes.

Direction de l'ATE Suisse



*Stéphanie Penher
Directrice*



*Martin Winder,
responsable du département
Politiques des transports et
Campagnes*



*Caroline Rohrbach,
responsable du
département
Marketing/Fundraising
et Communication
(depuis 2025)*



*Serge Miserez,
responsable du
département Services aux
membres et digitalisation
(depuis 2025)*

Plus d'informations

- [Les statuts de l'ATE suisse](#)